

Immigration, vrai et faux problèmes

Posted on 20 octobre 2024 by Patrick Rouillier

C'est un débat récurrent, qui pourtant ne progresse absolument Pas. En fait, les débatteurs n'ont aucune idée de ce à quoi ils voudraient aboutir et ils se déchirent sur la politique la meilleure pour y arriver ! C'est le classique débat entre Français

Fixons donc l'objectif que nous voudrions (ou plutôt que je voudrais) atteindre :

1. L'immigration est nécessaire pour soutenir notre économie, pour injecter un sang neuf dans la population, pour renouveler nos canons culturels, bref pour éviter la sclérose de notre pays. Une civilisation qui « s'endort » est une civilisation qui meurt.
2. L'immigration doit être contrôlée pour éviter le marasme actuel, dans lequel l'immigration sauvage est délictueuse mais parfaitement tolérée
3. La demande d'asile doit se faire hors de France (de l'Europe) pour que cesse ce qui se passe aujourd'hui : Faire venir en France (Europe) des populations pour leur dire à l'arrivée : « Rentrez chez vous ! » Quand on a traversé à pied les déserts et les forêts, traversé sur un radeau sur peuplé les océan on pense à tout sauf à faire le trajet inverse.
4. Les personnes auxquelles le droit d'asile a été accordé doit venir dans notre pays, munis de tous leurs papiers, être accueillis, aidé à trouver un travail et un logement.
5. Les personnes qui n'ont pas obtenu le droit d'asile ne peuvent être accueillis en France (Europe). Ce droit d'asile a été élaboré en 1951, époque où les migrations pour temps de guerre ou persécution étaient plutôt rares (union soviétiques, dictatures Grecque, Turquie ...). Aujourd'hui, compte tenu de la situation internationale des millions et des millions de personnes pourraient le revendiquer ce qui n'est plus possible.

Ces objectifs étant fixée on peut envisager les moyens d'y parvenir. Vous allez me dire que cela ressemble beaucoup à un programme du RN. Ce n'est pas faux. Cependant

1. La générosité dans l'accueil contrôlé ne vient pas de qui est accepté et qui est refusé mais de la quantité d'individus autorisés à venir en France. Si ce quota est fort l'accueil est ouvert, si il est faible l'accueil est réduit.
2. Refuser l'asile à une personne n'implique pas de le considérer comme une racaille, un bon à rien, un fainéant ou un voleur. Ce qui pour la personne refusée ne fait pas grande différence mais évite que l'opprobre ne rejaille



- sur la population immigré vivant légalement en France et qui ne le mérite pas.
3. Quand un individu, vivant légalement en France pose problème, ce n'est plus un problème d'immigration, c'est un problème entre Français.
 4. De même qu'il faut oublier les pensées altruistes et admettre que nous agissons par pur égoïsme pour sauvegarder notre petit confort de nantis. Oublions tous nos faux alibis : « on ne peut accueillir toute la misère du monde ! » « ces gens n'ont pas notre culture ! » etc. etc. Ils sont notre « bonne conscience » mais, en vérité, nous nous protégeons sans souci des autres.

Passé ces petites leçon de morale et voyons ce qui peut faire obstacle à une politique d'immigration

1. L'intégration. Elle est toujours difficile, jamais parfaite et demande plusieurs générations. Si on prend en exemple l'intégration d'un Français « lambda » aux USA, La première génération apprend la langue, les coutumes du pays, mais reste profondément Française dans sa culture qu'elle transmet à ses enfants. Ceux-ci deviennent au fond mi-américains, mi français. Ce sont leurs enfants qui deviendront de véritable Américains (Tout en gardant cependant un petit reste de culture Française) Il en est de même pour tout étranger arrivant en France. Alors patience, l'intégration est un processus lent dont personne ne peut changer les lois. On doit l'accepter quand on décide d'accueillir un étranger sur notre sol Cette période transitoire et aussi celle où l'étranger peut nous apporter sa richesse culturelle et remettre en cause nos certitudes.
2. Une politique migratoire implique automatiquement pour les migrants illégaux des « centres de rétention ». Ceci ne signifie pas des Guantanamo, des Abu ghraib, ou des camps de réfugiés. Je redoute la politique Italienne d'avoir décentralisé ces camps en Albanie. Nul ne sait comment, dans quelques années seront traitées les personnes « retenues »
Ce camps ne peuvent être que sur le territoire Français (Européen), sous contrôle de l'état et de la Croix rouge, dans lesquels les migrants attendent leur rapatriement dans de bonnes conditions ... et pourquoi pas avec des formations ! On se doit de respecter des personnes qui ont été attirés par notre pays, même s'ils y sont venu illégalement.
3. Le regroupement familial. Ils doit être négocié au moment de l'obtention de l'accord d'accueil. Il peut être immédiat, ou avec période probatoire ou autres conditions. On ne peut accueillir des personnes en les coupant délibérément de leur famille proche
4. **Le vrai problème** reste l'obtention des visas consulaires nécessaires au retours des migrants dans leur pays d'origine
On peut faire pression sur les gouvernements locaux pour accélérer les procédures



Proposer, s'ils le désirent, aux migrants de s'installer dans d'autres pays qui souhaiteraient les accueillir.

Pour le solde on garde un problème qui devrait diminuer avec la raréfaction de l'immigration illégale, compte tenu de sa vocation à générer un refus systématique d'accueil. Quoi qu'il en soit c'est bien là le nœud du problème.

Bien sûr, sur le papier il est possible de résoudre tous les problèmes, dans la « vraie vie » c'est plus compliqué et chaque étape soulève son lot de nouveaux problèmes. Néanmoins si on a fixé les grandes lignes de l'action à accomplir la résolution de ces situations devient marginale par rapport à l'axe général. Les problèmes sont sériés : les fondamentaux et les annexes. Il est plus facile de gérer les annexes quand on est d'accord sur les fondamentaux !